

User Name: Alexander Vogt

Date and Time: Monday, 12. June 2023 18:11:00 EEST

Job Number: 199045440

Documents (9)

1. Des juges vont enquêter sur la fraude comptable dans l'ex-holding de William Saurin

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

2. <u>L'expert-comptable était coupable de fraude fiscale</u>

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

3. Enquête ouverte sur des soupçons de fraude comptable chez Schneider

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

4. <u>Nouvelles frontières : Deux anciens dirigeants du voyagiste Nouvelles Frontières, qui étaient poursuivis pour une fraude comptable présumée de 36 millions d'euros, ont été relaxés vendredi par le trib</u>

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;



Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort: French Republic

5. Comptable fantôme et fraude familiale

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

6. Le garagiste jugé pour fraude fiscale rejette la faute sur son comptable

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

7. Angleterre - Jugé pour fraude, Redknapp se défausse sur son comptable

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable) **Search Type:** Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

8. Le comptable aide à la fraude: 293 210, 94 euros à payer Avignon Escroquerie sur la TVA

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:

Content Type Narrowed by

News Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019;

Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort:

French Republic

9. Un expert-comptable jugé pour une fraude à la TVA

Client/Matter: -None-

Search Terms: title(fraude comptable)
Search Type: Natural Language

Narrowed by:



Content Type News

Narrowed by

Language: French; Timeline: 01 Jan 2010 an 31 Dez 2019; Orta: International; Publikationsort: Europe; Publikationsort: French Republic

Des juges vont enquêter sur la fraude comptable dans l'ex-holding de William Saurin

Agence France Presse

10 mai 2019 vendredi 2:26 PM GMT

Copyright 2019 Agence France Presse All Rights Reserved



Length: 353 words

Dateline: Paris 10 mai 2019

Body

Des juges d'instruction parisiens vont enquêter sur le scandale des comptes truqués de l'ex-maison mère du groupe William Saurin, la Financière Turenne Lafayette, plus de deux ans après la découverte d'une vaste fraude comptable portant sur près de 300 millions d'euros, a appris vendredi l'AFP de source judiciaire.

Après près de deux ans et demi d'enquête préliminaire, le parquet de Paris a ouvert le 8 avril une information judiciaire contre "X", notamment pour abus de biens sociaux, escroquerie, présentation de comptes inexacts, faux et usage de faux, dissimulation de la véritable situation de l'entreprise, a détaillé cette source.

Des juges d'instruction sont chargés de poursuivre les investigations sur des soupçons de manipulations comptables, qui étaient ressortis d'un audit diligenté peu après la mort de l'énigmatique patronne de la holding, Monique Piffaut, en novembre 2016, à l'âge de 78 ans.

Longtemps considérée comme un fleuron français de l'industrie agro-alimentaire, la Financière Turenne Lafayette (FTL), une holding inconnue du grand public - mais qui détenait des marques populaires telles que William Saurin, Panzani ou les jambons de Paul Prédault et de Madrange -, avait dû être lourdement restructurée, après la découverte de dix ans de comptes truqués.

Cette affaire met en cause la gestion de Monique Piffaut, actionnaire unique de la FTL. Mme Piffaut avait pris l'habitude, avec la complicité d'une poignée de dirigeants, d'arranger ses comptes en fin d'année, en émettant notamment des fausses factures, dans le but de masquer les difficultés du groupe et de gonfler son chiffre d'affaires.

Au final, l'ardoise des fausses factures avait atteint entre 250 et 300 millions d'euros, selon les estimations de la presse à l'époque. Mais l'ampleur exacte de la fraude reste à établir, selon une source proche du dossier.

L'Etat avait dû voler au secours de la maison mère, pour éviter le naufrage de ses societés - qui emploient quelque 3.000 personnes - et pour préserver l'activité des filières agricoles, notamment porcines.

La déconfiture du groupe avait entraîné la vente de tous ses actifs.

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Dépêche

Subject: FRAUDE & CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (92%); JUGE (91%); ACTUALITÉS NÉGATIVES (90%); ACTUALITÉS NÉGATIVES DIVERS (90%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); COMMUNIQUÉ DE PRESSE (90%); ENQUÊTE (90%); FINANCE D'ENTREPRISE (90%); SCANDALE (90%); TRIBUNAL & COUR DE JUSTICE (90%); DÉLIT COMMERCIALE (89%); POPULATION ACTIVE (89%); INFRACTION CRIMINELLE (78%); SOCIÉTÉ MÈRE (78%); ABUS DE BIENS SOCIAUX (77%); CONTREFAÇON (75%); PRÉVISION DES VENTES (68%); DIRIGEANTS (65%)

Company: WILLIAM SAURIN (93%)

Industry: NAICS311613 RENDERING & MEAT BYPRODUCT PROCESSING (93%); SIC2013 SAUSAGES & OTHER PREPARED MEAT PRODUCTS (93%); COMPTABILITÉ (78%); PRÉVISION DES VENTES (68%); COMMERCE DES ALIMENTS & BOISSONS (67%)

Geographic: PARIS, FRANCE (74%); ÎLE-DE-FRANCE, FRANCE (74%); EUROPE DE L'OUEST (90%); FRANCE (90%); France

Load-Date: May 10, 2019

L'expert-comptable était coupable de fraude fiscale

L'Union - L'Ardennais samedi 3 mars 2018

Copyright 2018 La Voix du Nord tous droits réservés



Section: REIMS Length: 571 words

Body

Vitry - Marc M., expert-comptable reconnu coupable de fraude fiscale, a été condamné, hier, à six mois de prison avec sursis. Cet homme âgé de 59ans, jusqu'alors sans antécédent judiciaire, devra s'acquitter d'une amende de 80000 euros. Enfin, les juges ont ordonné à son encontre une interdiction de gérer pour les quatre prochaines années. Soit exactement les réquisitions qu'avait formulées le ministère public lors de l'audience qui s'était tenue le 12 janvier.

Ce jour-là, Marc M., à la barre du tribunal correctionnel, avait fait face à ses juges. «Vous avez préféré payer les banques que l'État, avait résumé le président. -Ce n'était pas une solution, je suis d'accord. -Mais c'est ce que vous avez fait. -J'étais dans une spirale, j'ai perdu pied. J'étais seul.» Marc était notamment le gérant de droit de la société civile immobilière (SCI) Til. Celle-ci appartenait à une holding détenue par seize associés. Une importante opération immobilière avait été engagée afin d'acquérir l'immeuble où était établi le restaurant L'Apostrophe, sur la place d'Erlon, en plein cœur du centre-ville rémois. Mais des désaccords étaient survenus entre les actionnaires et les fonds prévus n'avaient pas été apportés. Plutôt que de déposer le bilan, Marc, confronté à une équation insoluble à la suite des emprunts entérinés auprès des banques pour l'achat de l'immeuble, avait tenté de financer son projet par d'autres moyens. Ce qui, selon les conclusions de l'enquête menée par le service régional de police judiciaire (SRPJ), était revenu à sortir de la légalité. L'expert-comptable, d'habitude, c'est celui sur qui je m'appuie dans les dossiers de fraude fiscale! Le substitut du procureur, le 12 janvier Entre janvier 2012 et juin 2015, sa SCI avait déclaré... zéro euro de TVA alors même qu'elle percevait des loyers, lesquels n'étaient même pas dissimulés dans les bilans de la société. Montant du préjudice pour l'administration fiscale: 143000 euros. En garde à vue, Marc n'avait fait mystère de rien. Depuis, il a pris soin de rembourser l'ardoise - et les pénalités qui vont avec. «Il faut tout de même rappeler que Monsieur n'était absolument pas profane en matière de gestion de société, avait rappelé dans sa plaidoirie l'avocat du Trésor public. Les difficultés traversées ne justifiaient évidemment pas qu'il n'ait pas déclaré le véritable montant des encaissements de sa SCI. Il aurait aussi pu choisir de s'adresser l'administration fiscale en sollicitant des délais de paiement qui lui auraient été - ou non - accordés.»

Il a choisi à l'époque ce qui lui paraissait être la moins pire des options

Le substitut du procureur s'était fait plus offensif, martelant à plusieurs reprises: «Il a joué, il a perdu (...) Ce que je vois, c'est qu'il a gagné de l'argent et que l'État en a perdu.» Et de rappeler pourquoi ce prévenu n'était tout de même pas tout à fait comme les autres: «L'expert-comptable, d'habitude, c'est l'homme sur lequel je m'appuie dans les dossiers de fraude fiscale! Celui-ci évoque un conflit entre associés mais moi, bête et méchant, je suis là pour faire du droit!» L'avocat de la défense, évoquant en préambule, «le poids du déshonneur que constitue cette

audience pour mon client qui vit avec le poids de la culpabilité de l'infraction commise», avait riposté: «Il a choisi à l'époque ce qui lui paraissait être la moins pire des options, il n'a jamais cherché à s'enrichir.» Mathieu Livoreil

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Journal

Subject: CONDAMNATION (91%); INFRACTION CRIMINELLE (91%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); FRAUDE FISCALE (90%); JUGE (90%); JUGEMENT & DÉCISION DU TRIBUNAL (90%); VERDICT (90%); ÉVASION FISCALE (90%); ACTUALITÉS NÉGATIVES DIVERS (89%); FRAUDE & CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (89%); HOMME (89%); PROCUREUR GÉNÉRAL & DÉFENSEUR PUBLIC (89%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR CRIMINALITÉ & JURISPRUDENCE (78%); AVOCAT (78%); ENQUÊTE (78%); ORGANISATIONS CIVIQUES & SOCIALES (78%); SURSIS (78%); ASSOCIATIONS & ORGANISATIONS (74%); DROIT FISCAL (73%); DÉLAI & AJOURNEMENT (73%); ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE (72%); TRIBUNAL & COUR DE JUSTICE (72%); INSTITUTION FINANCIÈRE & TRÉSOR PUBLIC (71%); PROMOTION IMMOBILIÈRE (67%); SERVICE JURIDIQUE (67%); IMPÔT & TAXE (66%); FLUX DE TRÉSORERIE (65%)

Industry: AVOCAT (78%); INSTITUTION FINANCIÈRE & TRÉSOR PUBLIC (71%); PROMOTION IMMOBILIÈRE (67%); SERVICE JURIDIQUE (67%)

Load-Date: March 3, 2018

Enquête ouverte sur des soupçons de fraude comptable chez Schneider

Agence France Presse

28 février 2013 jeudi 7:52 PM GMT

Copyright 2013 Agence France Presse All Rights Reserved



Length: 320 words

Dateline: NANTERRE (France) 28 fév 2013

Body

Le parquet de Nanterre a ouvert une enquête préliminaire sur des soupçons de fraude comptable chez Schneider Electric dont le montant est estimé à 27 millions d'euros, a-t-on appris jeudi de sources proche du dossier.

L'enquête a été confiée à la brigade financière, selon ces sources.

Le groupe français de matériel électrique avait annoncé le 21 février avoir engagé des procédures judiciaires, expliquant avoir été victime d'une "fraude" comptable d'un de ses employés en France qui a amputé ses bénéfices de 27 millions d'euros en 2012.

"Cela était dû à une fraude en France où un employé a, en fait, manipulé des documents, créé des faux documents qui se sont traduits par une sous-évaluation d'une provision sur les rabais que nous donnons en fin d'année à nos grands clients", avait affirmé le directeur financier du groupe Emmanuel Babeau.

Cette provision a été au total sous-estimée de 82 millions d'euros, selon les comptes publiés jeudi par le numéro un mondial des équipements électriques à basse et moyenne tension.

La fraude comptable a été identifiée à la suite d'"une revue spécifique du contrôle interne d'une entité" l'an dernier et la personne incriminée est désormais "un ex-employé", avait précisé Schneider.

"Ce que cela montre, c'est qu'en dépit de tous nos processus de contrôle interne, qui sont très lourds, et de tout ce qui est en place pour s'assurer que ce genre de choses n'arrivent pas, quand nous avons au sein de l'organisation quelqu'un qui est en charge de quelque chose d'important et n'est pas digne de confiance, nous avons un problème", avait par ailleurs fait valoir M. Babeau.

Le patron de Schneider Jean-Pascal Tricoire avait par ailleurs annoncé une série de mesures pour que "cela ne se reproduise pas".

Schneider Electric, dont le siège social est situé à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), avait présenté le 21 février un bénéfice net en hausse de 3% en 2012, à 1,84 milliard d'euros.

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Dépêche

Subject: ENQUÊTE (91%); FRAUDE & CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (91%); ENQUÊTE INTERNE (89%); ASSOCIATIONS & ORGANISATIONS (76%); BÉNÉFICE DE L'ENTREPRISE (76%); POPULATION ACTIVE (71%); PROCÈS & PROCÉDURE (56%); DIRIGEANTS (53%)

Company: SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE (92%); SCHNEIDER ELECTRIC SA (85%)

Ticker: SU (PAR) (85%)

Industry: NAICS335313 SWITCHGEAR & SWITCHBOARD APPARATUS MANUFACTURING (85%); NAICS335311 POWER, DISTRIBUTION & SPECIALTY TRANSFORMER MANUFACTURING (85%); SIC3613 SWITCHGEAR & SWITCHBOARD APPARATUS (85%); SIC3612 POWER, DISTRIBUTION, & SPECIALTY TRANSFORMERS (85%)

Geographic: NANTERRE, FRANCE (74%); HAUTS-DE-SEINE, FRANCE (74%); ÎLE-DE-FRANCE, FRANCE (59%); EUROPE DE L'OUEST (92%); FRANCE (92%); France

Load-Date: February 28, 2013

Nouvelles frontières : Deux anciens dirigeants du voyagiste Nouvelles Frontières, qui étaient poursuivis pour une fraude comptable présumée de 36 millions d'euros, ont été relaxés vendredi par le trib

La Correspondance économique lundi 6 juillet 2015

Copyright 2015 Société Générale de Presse (SGP) Tous droits réservés



Section: LA VIE DES AFFAIRES EN QUELQUES LIGNES; Dans les sociétés- les affaires; Pg. 25

Length: 239 words

Body

Nouvelles frontières : Deux anciens dirigeants du voyagiste Nouvelles Frontières, qui étaient poursuivis pour une fraude comptable présumée de 36 millions d'euros, ont été relaxés vendredi par le tribunal correctionnel de Bobigny. La maison mère, TUI France, s'est dite "mécontente". Partie civile à la procédure, elle a annoncé son intention de se joindre à un éventuel appel du parquet sur le volet pénal, ou sinon de demander des dommages et intérêts au civil, a-t-elle précisé. Le parquet avait fait citer fin mai M. Jean-Marc SIANO, président du directoire de Nouvelles Frontières de 2006 à 2011, et M. Patrick LEBUFNOIR, son ancien directeur administratif, financier et ressources humaines, notamment pour "escroquerie". Mais le dossier s'était considérablement dégonflé au cours de la journée d'audience.

Le parquet avait finalement abandonné une partie des charges, ne requérant que "15 000 à 20 000 euros" d'amende contre chacun des prévenus pour avoir tenté de cacher les difficultés du voyagiste par des opérations comptables douteuses. L'audience, très technique, s'attachant aux procédures comptables de provisions et aux montages capitalistiques au sein du groupe TUI, propriétaire de Nouvelles Frontières, a montré que M. LEBUFNOIR et M. SIANO n'avaient pas présenté cette comptabilité litigieuse "pour obtenir des primes supplémentaires", ce qui leur était à l'origine reproché, avait reconnu le représentant du parquet.

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Lettre d'information

Journal Code: QE

Subject: DIRIGEANTS (91%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); DÉLITS (90%); FRAUDE & CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (90%); ACTUALITÉS NÉGATIVES DIVERS (79%); INFRACTION

Nouvelles frontières : Deux anciens dirigeants du voyagiste Nouvelles Frontières, qui étaient poursuivis pour une fraude comptable présumée de 36 millions d'eur....

CRIMINELLE (78%); RESSOURCES HUMAINES (73%); TRIBUNAL & COUR DE JUSTICE (72%); NOUVELLES FRONTIÈRES (%)

Company: TOURAVENTURE SA (92%)

Industry: NAICS561599 ALL OTHER TRAVEL ARRANGEMENT & RESERVATION SERVICES (92%); SIC4729 ARRANGEMENT OF PASSENGER TRANSPORTATION, NEC (92%); SIC4725 TOUR OPERATORS (92%); BANQUE COMMERCIALE (73%)

Geographic: BOBIGNY, FRANCE (73%); EUROPE DE L'OUEST (58%); FRANCE (58%)

Load-Date: July 6, 2015

Comptable fantôme et fraude familiale

La Dépêche du Midi vendredi août 28 2015 Tarn Albi EDITION

Copyright 2015 La Dépêche du Midi tous droits réservés



Section: DER DEP; tarn albi; Pg. 34; N° 21386

Length: 428 words

Highlight: tribunal correctionnel d'Albi

Body

Les personnages du *Malade Imaginaire*, une comptable fantomatique, Al Capone et Laurence Parisot... De bien curieuses références ont émaillé les plaidoiries et réquisitoires des avocats hier au tribunal correctionnel d'Albi, dans une obscure affaire de fraude à la TVA.

Tout commence en 2007, lorsque des proches d'une certaine Mme B. créent Eurocars, une société de vente et location de véhicules de loisir via internet. Deux gérants se succèdent à la tête de la société, qui fait florès. En 2009, Mme B, prestataire comptable d'Eurocars, propose à Anaïs C, 21 ans, de prendre la tête de l'entreprise. La jeune fille, qui ne possède aucune connaissance ni formation en gestion dit entrevoir de vastes possibilités de développement et recevoir une proposition de formation par Mme B, en qui elle a toute confiance...

Quelques mois plus tard, pourtant, un contrôle fiscal révèle une fraude massive à la TVA. Plus de 290 000 (EURO) n'auraient pas été déclarés. Anaïs C déclare avoir fait aveuglément confiance à Mme B et n'avoir pas contrôlé ses déclarations. La fraude aurait donc été effectuée à son insu. Problème : un autre salarié d'Eurocars retient l'attention de la justice. il s'agit de Thierry C, le propre père de la jeune gérante, condamné en cette même année 2009 pour des faits similaires ayant entraîné la liquidation judiciaire de son entreprise, Cadefi, et lui ayant valu une condamnation à 6 mois de prison avec sursis. C'est donc l'implication ou non de Thierry C dans la fraude et la banqueroute d'Eurocars (l'entreprise s'étant finalement écroulée sous plus de 940 000 (EURO) de dettes) qui a occupé la chambre correctionnelle. Le ministère public accuse Thierry C d'avoir été le gérant de fait d'Eurocars, sa fille respectueuse et inexpérimentée, gérante de droit, lui servant de pare-feu. La défense n'a donc pas manqué de souligner le manque de preuves en faveur de l'implication réelle de Thierry C à ce poste. Dans cette obscure affaire où plane le « fantôme » de Mme B, dont toutes les parties ont déploré l'absence, le père risque un an de prison sous régime de mise à l'épreuve et la fille encourt 6 mois avec sursis. La partie civile, pour le mandataire liquidateur d'Eurocars, a pour sa part réclamé le remboursement de la totalité du passif de la société, soit plus de 940 000 (EURO). Tandis qu'Anaïs C. plaide l'ignorance et la naïveté d'une jeune entrepreneuse pas assez formée, son père, Thierry C, se décrit comme un bouc émissaire. Alors, coupables idéaux ou magouilleurs familiaux ? Le tribunal tranchera le 17 septembre.

Raphaëlle Chargois

Classification

Comptable fantôme et fraude familiale

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Journal

Subject: FRAUDE & CRIMINALITÉ FINANCIÈRE (91%); TRIBUNAL & COUR DE JUSTICE (91%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); AVOCAT (90%); CONDAMNATION (90%); ACTUALITÉ NÉGATIVE DES AFFAIRES (89%); LIQUIDATION (89%); PLAIDOYER DE CULPABILITÉ (89%); SURSIS (89%); VERDICT (89%); DÉFENSE PÉNALE (79%); LIQUIDATION & DISSOLUTION D'ENTREPRISES (79%); PROCUREUR GÉNÉRAL & DÉFENSEUR PUBLIC (79%); FRAUDE FISCALE (78%); ÉVASION FISCALE (78%); DIRIGEANTS (76%); DROIT FISCAL (72%); TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (72%); FAILLITE DE L'ENTREPRISE (71%); INSOLVABILITÉ & FAILLITE (65%)

Industry: AVOCAT (90%); PARE-FEU INFORMATIQUE (76%); SÉCURITÉ DES RÉSEAUX INFORMATIQUES (76%); AUTOMOBILE (71%)

Geographic: ALBI, FRANCE (89%)

Load-Date: August 27, 2015

Le garagiste jugé pour fraude fiscale rejette la faute sur son comptable

La Voix du Nord mercredi 5 juillet 2017

Copyright 2017 La Voix du Nord Tous droits réservés



Length: 339 words

Body

Maubeuge - SAMBRE. Entre le mois de janvier 2011 et décembre 2013, la gestion de ce garage automobile de la Sambre-Avesnois a fait l'objet de plusieurs vérifications. Comme toute société, celui-ci doit notamment déclarer sa TVA, ou encore tenir à jour sa comptabilité. C'est lors de ces vérifications, justement, que la direction générale des finances découvre que le chiffre d'affaires de l'entreprise est minimisé et la comptabilité irrégulière. «Certaines factures d'achat ne peuvent être présentées à l'époque», explique la présidente du tribunal. Le responsable attend même d'être contrôlé pour souscrire à une déclaration de ses résultats. Aujourd'hui, les faits de fraude fiscale, d'omission de déclaration dans les délais prescrits, et de dissimulation des sommes lui sont reprochés. Absent à l'audience, il avait expliqué antérieurement qu'il en était de la responsabilité du cabinet d'expert-comptable avec lequel il travaillait. Pour les parties civiles, il incombe au gérant de vérifier que la comptabilité est bien tenue. «Il y a eu des manquements. On parle de 250000€ dissimulés. 367000€ de résultats n'ont pas été déclarés.» Pour lui, ça ne fait aucun doute, l'infraction de fraude fiscale est caractérisée. «L'EURL a bien réglé ses dettes, mais pas les pénalités de retard.»

se raccrocher aux branches

Pour l'avocat du cabinet de comptable, le contrat qui liait celui-ci au garage montre les choses. «L'établissement de la déclaration de TVA est à la charge du client. Il essaie de se raccrocher aux branches.» Afin d'étayer ses propos, l'avocat explique que le cabinet avait envoyé une lettre avec accusé de réception pour que le gérant établisse sa déclaration de 2011. La substitut du procureur Clémentine Chatain fait remarquer que le prévenu brille par son absence. «Après deux renvois, il se retranche derrière son comptable. C'est de la mauvaise foi, il y avait volonté de dissimuler.» Elle requiert quatremois de prison ferme et 3000€ d'amende. Des réquisitions suivies par le tribunal. Pierre-Antoine Cristante

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Journal

Subject: INFRACTION CRIMINELLE (92%); FRAUDE FISCALE (91%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); FINANCE D'ENTREPRISE (90%); ÉVASION FISCALE (90%); DÉLAI & AJOURNEMENT

(78%); ACTUALITÉS NÉGATIVES DIVERS (77%); PROCUREUR GÉNÉRAL & DÉFENSEUR PUBLIC (75%); REVENU DE L'ENTREPRISE (72%)

Industry: SERVICE AUTOMOBILE (78%); ENTREPRISE DE COMPTABILITÉ & D'AUDIT (77%)

Geographic: NORD, FRANCE (79%)

Load-Date: July 6, 2017

Angleterre - Jugé pour fraude, Redknapp se défausse sur son comptable

Agence France Presse

26 janvier 2012 jeudi 8:38 PM GMT

Copyright 2012 Agence France Presse All Rights Reserved



Length: 542 words

Dateline: LONDRES 26 jan 2012

Body

L'entraîneur de Tottenham Harry Redknapp, jugé depuis lundi à Londres pour évasion fiscale lors de son passage à Portsmouth, s'est défaussé devant la police, sur son comptable omnipotent, arguant savoir à peine écrire, a révélé la justice jeudi.

"J'écris comme un enfant de deux ans et je ne peux pas épeler", a indiqué l'entraîneur des Spurs aux enquêteurs, dans une vidéo enregistrée il y a trois ans et diffusée jeudi devant le jury de son procès.

"Je ne sais pas remplir une feuille de match", a-t-il ajouté, précisant qu'il était "la personne la plus désorganisée au monde".

Face aux policiers, Redknapp dont les actuels bons résultats à la tête de Tottenham (3e) font de lui un sérieux candidat au poste de sélectionneur de l'équipe d'Angleterre, a souligné à l'inverse, l'omnipotence de son comptable dans la gestion de ses affaires.

"Je ne vais pas faire de fraude fiscale, je paye mon comptable une fortune pour s'occuper de moi".

"Il rédige tous les chèques pour moi et ma femme. Il paye mes factures. En somme, il dirige ma vie", a encore déclaré Redknapp à la police alors qu'il était interrogé sur l'ouverture d'un compte bancaire à Monaco en 2002 dont il n'avait pas déclaré l'existence et qui lui aurait permis de cacher au fisc un montant de 295.000 dollars (225.000 euros).

Redknapp a par ailleurs rappelé dans cette vidéo que sa prise de contrôle ratée du club d'Oxford United (4e div.) s'était soldée par un cuisant échec financier à hauteur de 295.000 livres sterling (225.000 euros), ce dont son avocat a profité pour battre en brèche la thèse de l'accusation présentant le coach comme "un homme d'affaires pragmatique".

Ces déclarations avaient été plus tôt en partie contredites par David Cusdin, vice-président de la banque anglaise HSBC à Monaco entre 2000 et 2005, qui témoignant par vidéo-conférence, a déclaré que Redknapp était venu personnellement ouvrir un compte sous le code "Rosie 47", du nom de son bulldog.

"L'existence de ce compte bancaire n'a pas été signalée à l'administration fiscale pendant une période de six ans et deux mois, jusqu'à la première arrestation de M. Redknapp pour interrogatoire. M. Redknapp a-t-il vraiment oublié qu'il s'était envolé à Monaco pour ouvrir ce compte?", avait demandé le procureur la veille.

"J'étais tout à fait au courant de sa visite. Il est très possible que je n'aie pas procédé moi-même à l'ouverture du compte, que ce soit l'un de mes collaborateurs, mais j'étais tout à fait au courant de la visite", a expliqué M. Cusdin.

Angleterre - Jugé pour fraude, Redknapp se défausse sur son comptable

Il dirigeait alors un effectif de 700 collaborateurs, et était responsable de "la clientèle privée anglophone", a-t-il souligné.

"Je n'en ai pas le souvenir précis, mais il est très possible que je lui aie serré la main lors du rendez-vous", a-t-il ajouté.

"Dans ce cas précis, le compte est au nom d'une seule personne. Une seule signature sur le compte", a-t-il précisé.

Il comptait aussi parmi ses clients le co-accusé, Milan Mandaric, 73 ans, qui présidait le club de Portsmouth quand Redknapp entraînait l'équipe. Il est maintenant président de Sheffield Wednesday, en troisième division.

La justice s'intéresse à des versements faits par Mandaric à Redknapp pour un total de 225.000 euros. L'un et l'autre nient toute fraude fiscale.

str/gj/grd/gd

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Dépêche

Subject: FRAUDE FISCALE (90%); PARADIS FISCAL (90%); ÉVASION FISCALE (90%); CRISE DE MIGRANTS DE CALAIS (89%); FINANCE D'ENTREPRISE (88%); ACTUALITÉS NÉGATIVES DIVERS (78%); ENQUÊTE (78%); IMPÔT & TAXE (78%); ARRESTATION (77%); DIRIGEANTS (74%); INFRACTION CRIMINELLE (72%); CONFÉRENCES & CONGRÈS (71%); HOMME (66%)

Industry: COMPTE COURANT & D'ÉPARGNE (88%); TÉLÉCONFÉRENCE (71%)

Geographic: LONDRES, ANGLETERRE (74%); EUROPE DE L'OUEST (94%); EUROPE DE L'OUEST (91%); ANGLETERRE (90%); FRANCE (88%); EUROPE DE L'OUEST (87%); United Kingdom

Load-Date: January 26, 2012

<u>Le comptable aide à la fraude:293 210, 94 euros à payer; Avignon</u> <u>Escroquerie sur la TVA</u>

Le Dauphiné Libéré mardi 3 décembre 2019 EDITION VAU VAU

Copyright 2019 Le Dauphiné Libéré tous droits réservés



Section: VAUCLUSE; Pg. 4

Length: 166 words

Body

Un père et son fils, salarié et gérant d'une société de ventes de véhicules, ainsi que leur comptable, salarié d'un cabinet, ont été condamnés ce lundi par le tribunal correctionnel d'Avignon dans un dossier de fraude fiscale.

Le premier, 52 ans, écope de 15 mois de prison ferme et d'une interdiction de gérer une entreprise. Son fils, 28 ans, s'en sort avec huit mois de prison avec sursis et une interdiction de gérer pendant 15 ans une société. Le comptable, 45 ans, prend lui aussi huit mois avec sursis pour son rôle en tant que complice. En revanche, ils devront payer à trois 293 210, 94 euros de dommages et intérêts.

La fraude a été révélée par le mandataire judiciaire au procureur de la République. Il explique par courrier que des centaines de milliers d'euros de chiffre d'affaires n'auraient pas été déclarées entre 2011 à 2013. Il a dénoncé l'application d'un régime de TVA erroné, des pièces justificatives manquantes, des manquements à leurs obligations...

Version pdf de l'article

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Publication-Type: Journal

Subject: ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); CONDAMNATION (90%); INFRACTION CRIMINELLE (90%); SURSIS (90%); VERDICT (90%); BIEN DE CONSOMMATION DURABLE (78%); FRAUDE FISCALE (78%); PROCUREUR GÉNÉRAL & DÉFENSEUR PUBLIC (77%); TRIBUNAL & COUR DE JUSTICE (77%); TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (76%); ÉVASION FISCALE (73%); IMPÔT & TAXE (57%); Fait Divers (%); Crime, délit et contravention (%)

Industry: BIEN DE CONSOMMATION DURABLE (78%); AUTOMOBILE (73%)

Geographic: AVIGNON, FRANCE (89%); VAUCLUSE, FRANCE (90%); Avignon

Load-Date: December 4, 2019

Un expert-comptable jugé pour une fraude à la TVA

Ouest-France mardi 25 avril 2017 Rennes Centre Edition

Copyright 2017 Ouest-France Tous droits resérvés



Length: 153 words

Body

Hier, un expert-comptable du pays de Fougères était jugé, en son absence, par le tribunal correctionnel de Rennes. Il lui est reproché d'avoir, de 2011 à 2014, abusivement déduit de la TVA sur de la marchandise professionnelle, ce qui lui a permis de détourner 70 000 ¤. L'homme a reconnu les faits et a commencé à rembourser l'administration fiscale.

« Le prévenu a affirmé que ce n'était pas intentionnel, qu'il n'avait pas assez de salariés pour vérifier que la TVA qu'il a estimée était la bonne. Ce n'est tout simplement pas crédible », affirme l'avocate de l'administration fiscale.

Le procureur requiert six mois de prison avec sursis et souligne que l'expert-comptable a, de plus, un devoir d'exemplarité. Pour l'avocat de ce dernier, « il s'agit d'une fraude grossière, il n'y a aucune volonté de dissimulation ».

L'homme est condamné à six mois de prison avec sursis, ainsi qu'au remboursement de la somme détournée.

Classification

Language: FRENCH; FRANÇAIS

Document-Type: article rédactionnel

Publication-Type: Journal

Subject: TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (94%); ACTUALITÉS NÉGATIVES SUR LES PERSONNES (90%); CONDAMNATION (90%); SURSIS (90%); PROCUREUR GÉNÉRAL & DÉFENSEUR PUBLIC (78%); TRIBUNAL & COUR DE JUSTICE (78%); VERDICT (78%); comptable fraude (%)

Geographic: RENNES, FRANCE (58%); BRETAGNE, FRANCE (58%); FRANCE (89%); EUROPE DE L'OUEST (88%)

Load-Date: April 25, 2017